
EBOOK ENTREPRISE (SALARIÉS + CLIENTÈLE)

Recharge VE en Guyane — Le guide de l'entreprise

Équiper votre parking salariés et clientèle en 2026, en pleine conformité loi LOM

ÉDITO TERRITOIRE

La Guyane connaît une accélération du verdissement des flottes d'entreprise depuis 2024, portée par trois dynamiques convergentes. D'abord la ****loi LOM**** qui impose progressivement l'équipement des parkings de plus de 20 places — obligation effective au 1er janvier 2025 pour le bâti existant, sanctions financières au 1er janvier 2027. Ensuite les ****engagements RSE**** de plus en plus exigés par les donneurs d'ordre publics et grands comptes (Centre Spatial Guyanais, collectivités, métropoles). Enfin le ****différentiel économique massif**** entre le SP95 à 1,83 €/L (le plus cher des DOM, références préfectorales avril 2026) et l'électricité professionnelle EDF SEI à 0,19 €/kWh — un écart sans équivalent en France. Pour une PME guyanaise dont les commerciaux ou techniciens font 25 000 à 35 000 km/an sur l'axe Cayenne-Kourou-Saint-Laurent, l'arbitrage économique est clair : un VE d'entreprise revient à un tiers du coût d'usage d'un thermique équivalent. Côté infrastructure, ****estimation 2026 : 300 à 500 VE en circulation en Guyane**** (+80 % YoY, départ très bas), avec ****projection 2027 : 600 à 900 VE et 400 à 500 bornes publiques****. Le marché bascule de niche en standard. Ce guide vous explique comment structurer votre projet borne entreprise : conformité LOM, ADVENIR, supervision, ROI et trajectoires sectorielles 2027.

PROFIL CIBLE

Vous êtes dirigeant, DAF ou directeur des moyens généraux d'une PME ou ETI implantée en Guyane — siège ou agence à Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly, Macouria, Kourou ou Saint-Laurent. Vos enjeux : vous mettre en conformité LOM si votre parking dépasse 20 places, équiper progressivement votre flotte commerciale ou utilitaire en VE pour maîtriser vos coûts carburant qui pèsent sur la marge, et différencier votre entreprise via une démarche RSE crédible vis-à-vis des donneurs d'ordre publics (CTG, communes, CSG, Région). Vous cherchez un opérateur capable de monter le dossier ADVENIR de bout en bout, d'installer une infrastructure tropicalisée dimensionnée aux usages réels, et de gérer supervision et facturation sans surcharger vos équipes. Vous voulez aussi savoir comment ce projet s'inscrit dans la trajectoire 2027 du territoire — pas dans 5 ans, dans 12-18 mois.

La Guyane VE en 2026 — chiffres, dynamique, projection 2027

Avant de parler infrastructure, le contexte chiffré qui justifie l'investissement.

Parc VE Guyane 2026 : estimation 300 à 500 véhicules, soit ~0,3 % du parc auto (environ 120 000 VP + 20 000 utilitaires). C'est le **taux le plus bas des DOM** (vs 0,7-0,75 % aux Antilles, 1 % à La Réunion). Mais la croissance est la plus rapide : **+80 % YoY 2025-2026** sur un effet de rattrapage, porté par l'arrivée de modèles abordables sous 25 000 € et le déploiement de l'aide CTG.

Réseau bornes publiques 2026 : 200 à 300 points de charge, **concentrés sur l'axe Cayenne-Matoury-Kourou**. Le reste du territoire (Saint-Laurent, Mana, Saint-Georges) est lacunaire. EZdrive est un acteur structurant sur ce maillage.

Projection 2027 : 600 à 900 VE en circulation, 400 à 500 bornes publiques (doublement). Déploiement actif RN1 vers Saint-Laurent annoncé. Plan de relance VE 2026-2028 CTG en discussion. Croissance démographique +2,5 %/an alimente la demande de mobilité.

Pour votre entreprise, ce que ça signifie : 2026-2027 est la fenêtre stratégique pour s'équiper avant la généralisation. Les délais ADVENIR risquent de s'allonger en 2027 avec la hausse des dossiers déposés. Et les appels d'offre publics intègrent déjà le critère RSE / flotte VE comme **différenciant pondéré 10-15 %** dans les marchés > 50 K€ en Guyane.

+80 %

Croissance parc VE Guyane 2025-2026

Trois profils types — où votre entreprise se reconnaît

Pour rendre l'analyse concrète, voici **trois cas réels** d'entreprises guyanaises avec lesquelles nous travaillons.

Profil 1 — PME BTP à Cayenne (28 salariés, parking 35 places)

Entreprise de second-œuvre intervenant sur Cayenne, Matoury, Kourou, ponctuellement Saint-Laurent. Flotte 12 utilitaires + 4 véhicules commerciaux. Soumise loi LOM (parking > 20). Enjeu : conversion progressive 4 commerciaux en VE, parking salariés équipé, mise en conformité avant 1er janvier 2027. Solution : 5 bornes AC 22 kW (3 salariés + 2 flotte commerciale), dossier ADVENIR taux 50 % salariés + 30 % flotte. Investissement net après ADVENIR : ~12 000 € HT.

Profil 2 — Sous-traitant CSG à Kourou (45 salariés, parking 60 places)

Ingénierie technique au service du Centre Spatial Guyanais. Donneur d'ordre exige démarche RSE depuis 2024. 8 commerciaux/ingénieurs sur la route Kourou-Cayenne-Sinnamary. Solution : 8 bornes AC 22 kW + 1 borne DC 25 kW (recharge rapide flotte entre deux missions), supervision multi-marques, badging nominatif. Investissement net : ~28 000 € HT après ADVENIR.

Profil 3 — Magasin / retail à Matoury (parking client 80 places)

Magasin spécialisé bricolage / jardinerie avec parking clientèle. Pas de flotte, mais opportunité ADVENIR clientèle 30 %, plafond 2 700 €/borne, et possibilité de refacturer la recharge clients comme service complémentaire générant CA. Solution : 4 bornes AC 22 kW visibles depuis l'entrée, signalétique premium, paiement QR code. Investissement net : ~14 000 € HT après ADVENIR clientèle.

Dans ces trois cas, **le payback infrastructure tombe entre 18 mois et 3 ans** selon le taux de conversion VE et l'usage clientèle.

18 mois - 3 ans

Loi LOM en Guyane — ce que vous devez savoir

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) impose depuis 2021 des obligations progressives d'équipement borne sur les parkings d'entreprise. Le calendrier s'est durci en 2025-2026, et la Guyane n'échappe pas au cadre national.

Bâtiments tertiaires neufs ou rénovés (depuis mars 2021)

- Pré-équipement obligatoire d'au moins 20 % des places (gaines, attentes)
- Pose effective d'au moins 5 % de bornes opérationnelles pour parkings > 200 places

Bâtiments existants au 1er janvier 2025 (cœur du sujet pour les PME guyanaises)

- Obligation d'équiper au moins **1 borne pour 20 places de parking**
- Accessibilité PMR exigée sur une partie d'entre elles
- **Sanctions financières au 1er janvier 2027** pour les non-conformes

Application concrète en Guyane :

- Le parc tertiaire de Cayenne, Matoury, Rémire-Montjoly se développe vite — les nouveaux bâtiments doivent intégrer la LOM dès la conception.
- Les services administratifs (préfecture, mairies, CTG) sont les premiers contrôleurs, en pratique via le retrait/renouvellement des autorisations d'exploiter ou les contrôles ICPE.
- Les **assureurs RC professionnelle** commencent à intégrer le critère LOM dans leurs questionnaires de souscription.

Conseil : anticipez d'un an, vous évitez le rush ADVENIR de 2027 (saturation prévisible des dossiers) et vous sécurisez votre budget actuel face à un possible plafonnement annuel des enveloppes.

1er jan. 2027

Sanctions LOM pour parkings > 20 places

Les aides 2026 — ADVENIR, amortissement et plus

Trois leviers financiers structurent l'économie d'un projet B2B en Guyane.

1. ADVENIR Salariés (parking dédié aux collaborateurs)

- Taux : **50 % du coût HT** (fourniture + pose)
- Plafond : **1 700 € par point de recharge**
- Bornes accessibles uniquement aux salariés (badge, contrôle d'accès)
- **Programme prolongé jusqu'au 31/12/2027**

2. ADVENIR Flotte / Clientèle (parking ouvert au public ou flotte)

-

Taux : **30 % du coût HT**

- Plafond : **2 700 € par point de recharge**
- Bornes accessibles à votre clientèle ou véhicules flotte
- Cumulable avec offre payante (refacturation)

3. Amortissement comptable accéléré

L'infrastructure borne est amortissable sur 3 à 5 ans selon le PCG. Sur 3 ans, ça représente une économie d'IS substantielle pour une PME imposée au taux normal. Discutez-en avec votre expert-comptable.

4. Suramortissement véhicule électrique (si conversion flotte)

Jusqu'à **40 % du prix HT** déductible en surplus de l'amortissement classique sur les véhicules d 3,5 t à motorisation 100 % électrique. Dispositif prolongé jusqu'au 31/12/2027.

5. Bonus écologique VE neufs

Jusqu'à 4 000 € selon catégorie et coût véhicule. Cumulable avec aide CTG côté salariés.

6. ZFE-m Guyane (à venir 2027)

Des discussions sont en cours sur une zone à faibles émissions Cayenne centre — anticiper équipe votre flotte d'un avantage compétitif.

Le montage du dossier ADVENIR est **inclus dans la prestation EZdrive** : constitution, dépôt sur la plateforme, suivi instruction (4 à 12 semaines), versement subvention.

jusqu'à 50 %

ADVENIR salariés (plafond 1 700 €/borne)

Quelle puissance pour quel usage ?

Le bon dimensionnement dépend du profil utilisateur et du temps de stationnement. Configurations standards en Guyane.

Parking salariés (stationnement 8-10h)

- Bornes **AC 7,4 kW à 11 kW**, suffisantes pour recharge complète sur journée de travail
- Mutualisation possible : 1 borne pour 2 places avec roulement matin/après-midi
- Coût : 6 000 à 10 000 € TTC pour 2-4 bornes installées

Parking clientèle / visiteurs (stationnement 1-2h)

- Bornes **AC 22 kW**, qui permettent 50-80 km de récup en 30-45 min
- Idéal commerces, agences, cabinets professionnels Cayenne centre
- Coût : 8 000 à 12 000 € TTC pour 2 bornes installées

Parking flotte avec rotation rapide (commerciaux, techniciens)

- Mix **AC 22 kW + DC 25 kW** pour appoint rapide entre 2 tournées
- Recommandé si vos collaborateurs font 200+ km/jour (typique Guyane vu les distances)
- Coût : 15 000 à 25 000 € TTC selon configuration

Spécificité Guyane : tropicalisation impérative

- IP55 + IK10 minimum
- Électronique tropicalisée (vernis protecteur cartes, joints renforcés)
- Plage température 0-50°C
- Compatibilité variations tension ZNI guyanaise

Une borne métropole standard non tropicalisée tombe en panne en 12 à 18 mois en Guyane (humidité 85 %, chaleur, ZNI). Le surcoût initial 5-10 % se rentabilise dès la 2e année. Nous réalisons systématiquement une **étude d'usage en amont** : interview utilisateurs cibles, analyse kilométrages, modélisation courbe de charge journalière.

ROI 5 ans — pourquoi ça vaut le coup en Guyane

Un projet borne entreprise n'est pas qu'un coût LOM. C'est un investissement avec ROI mesurable, particulièrement en Guyane vu le différentiel SP95/électricité.

Scénario type : PME avec 6 commerciaux et 4 bornes AC 22 kW

Investissement initial : 22 000 € HT, ramené à **11 000 € HT après ADVENIR 50 %**

Flotte : 6 VE achetés/loués LLD (Renault Megane E-Tech 60 kWh, Peugeot e-308) au lieu de 6 thermiques équivalents

Kilométrage moyen : 28 000 km/an (typique commercial guyanais Cayenne-Kourou)

Économies annuelles cumulées sur la flotte

- Carburant thermique : $6 \times 28\,000 \times 5L/100 \times 1,83 \text{ €} = 15\,372 \text{ €/an}$
- Électricité VE : $6 \times 28\,000 \times 16 \text{ kWh}/100 \times 0,19 \text{ €} = 5\,107 \text{ €/an}$
- **Économie nette carburant : ~10 265 €/an**
- Entretien VE (-30 % en moyenne, pas de vidange, freins moins sollicités) : **~2 400 €/an** supplémentaires
- **Total économie annuelle : ~12 600 €**

Bilan 5 ans

Économies cumulées : $12\,600 \times 5 = 63\,000 \text{ €}$

Coût net infrastructure après ADVENIR : 11 000 €

Gain net 5 ans : ~52 000 €

ROI infrastructure : **inférieur à 12 mois** sur ce scénario. Et on n'a pas compté la valeur RSE, l'avantage concurrentiel sur appels d'offre publics (pondération critère environnemental 10-15 %), la fidélisation salariés (recharge gratuite ou refacturée modérément), ni les gains image vis-à-vis des clients. Pour les **flottes utilitaires BTP / sous-traitance CSG** qui font 30 000+ km/an, le payback peut tomber sous 9 mois.

~52 000 €

Gain net 5 ans (scénario 6 VE)

Spécificité Guyane — gérer les longues distances RN1/RN2

Pour une entreprise dont les collaborateurs ou la flotte couvre du territoire, la gestion des longues distances est centrale. Contrairement aux Antilles, on parle d'axes structurants longs :

•

RN1 Cayenne ” Saint-Laurent ~240 km, 3 h 30. Le seul corridor majeur. Passe par Macouria, Tonate, Kourou, Sinnamary, Iracoubo, Mana.

- **RN2 Cayenne ” Saint-Georges-de-l'Oyapock** ~190 km, 2 h 30, vers la frontière brésilienne.

Cas commercial typique : Cayenne-Saint-Laurent en VE

- VE 60 kWh : autonomie réelle ~350 km (climat équatorial humide -5 %) ' fait l'aller sans recharge intermédiaire
- Retour : recharge à Saint-Laurent (en cours de déploiement EZdrive 2026-2027) ou à Kourou (réseau actuel)
- Temps de recharge DC 25 kW : ~1h pour 80 %
- Coût recharge réseau public : 0,40 €/kWh + 0,15 €/min (DC) — vs SP95 ~30 € pour le même trajet

Trois stratégies entreprise pour la RN1 :

1. **Recharge sur site client** : si vous avez des partenaires à Saint-Laurent ou Kourou, négociez la mise à disposition d'une borne pendant le rendez-vous (1-3h suffisent).
2. **Bornes appoint sur l'axe** : EZdrive déploie progressivement le maillage Cayenne-Sinnamary-Iracoubo-Saint-Laurent. Projection 400-500 bornes 2027.
3. **Mix flotte adapté** : sur trajets e 200 km, privilégiez des VE 60+ kWh. Les VE entrée de gamme (Dacia Spring, Twingo E-Tech) sont parfaits pour l'urbain Cayenne-Matoury-Kourou mais non recommandés Cayenne-Saint-Laurent.

Note importante : la planification recharge est plus structurante en Guyane qu'aux Antilles. Une bonne pratique : un référent mobilité interne forme les commerciaux à l'usage app EZdrive + planification autonomie.

240 km

Cayenne-Saint-Laurent (RN1)

Supervision et facturation — ne pas alourdir vos équipes

Installer des bornes, c'est une chose. Les exploiter dans la durée, c'en est une autre. C'est souvent là que les projets ratent : ressources internes mobilisées sur la gestion des accès, la facturation des recharges salariés (qui devient un avantage en nature imposable depuis 2023), les pannes, etc.

Notre approche supervision EZdrive Pro

- **Gestion des accès** : badges nominatifs distribués aux salariés et flotte, QR code pour visiteurs. Départ d'un collaborateur = blocage instantané du badge.
- **Facturation automatisée** : pour les bornes salariés, le système calcule chaque mois l'énergie consommée par chaque collaborateur et génère un état pour intégration paie (refacturation ou avantage en nature selon votre politique RH).

- **Reporting RSE** : tableau de bord mensuel automatique avec kWh consommés, équivalent CO2 évité (~150g/km évités par VE), taux d'utilisation par borne. Utile pour bilans RSE, rapports BPI, banques, donneurs d'ordre publics.
- **Monitoring 24/7** : détection automatique des pannes ou dégradations, intervention SAV sans que vous ayez à appeler.
- **Mise à jour réglementaire** : adaptation automatique en cas d'évolution des protocoles (OCPP 1.6 / 2.0.1, Eichrecht etc).
- **Pilotage de charge dynamique** : la borne module sa puissance en fonction de la consommation globale du site pour éviter les dépassements de souscription EDF (gain crucial en ZNI guyanaise où les souscriptions sont coûteuses).

La supervision est facturée en abonnement mensuel modeste par borne, ou intégrée dans une offre clé en main. Pour une PME guyanaise, ça représente quelques centaines d'euros par an pour s'épargner les tracasseries d'exploitation et garantir un service continu auprès de vos salariés ou clients.

24/7

Supervision et SAV inclus

Tendances 2027 et au-delà — préparer dès maintenant

Quatre mouvements structurants vont redessiner le paysage B2B guyanais d'ici 12-18 mois.

1. Doublement du réseau public

Projection 2027 : 400 à 500 bornes (vs 200-300 en 2026), avec déploiement actif sur RN1 vers Saint-Laurent. Pour les flottes Cayenne-Saint-Laurent, fin de la contrainte autonomie. EZdrive est engagé sur le maillage.

2. Conversion accélérée des flottes utilitaires

L'arrivée de Stellantis utilitaires (Peugeot e-Partner, e-Expert, e-Boxer), Renault Kangoo E-Tech et MG utilitaires en distribution locale dès 2026-2027 va débloquer la conversion des flottes BTP, services et logistique. Le suramortissement 40 % rend l'opération très attractive pour les PME.

3. Plan de relance VE 2026-2028 CTG

La Collectivité Territoriale de Guyane travaille sur un plan d'accélération : extension aide CTG, déploiement bornes voirie communales, possibles incitations fiscales territoriales. Les entreprises déjà équipées seront en première ligne pour bénéficier de futurs dispositifs.

4. Pression accrue des donneurs d'ordre publics

CSG, communes, CTG, Région intègrent de plus en plus la flotte VE / parc bornes comme critère pondéré dans les marchés publics (10-15 % de pondération RSE typique). Les entreprises non équipées seront pénalisées d'ici 2027-2028 sur les marchés > 100 K€.

Ce que ça veut dire pour votre PME : 2026 est la fenêtre stratégique. Les délais d'installation et les délais ADVENIR sont encore raisonnables. À partir de 2027, avec la saturation des dossiers et la hausse de demande, attendre coûte plus cher. **Anticiper de 12 mois sécurise votre conformité LOM, votre éligibilité aux marchés publics, et le bon créneau d'installation.**

400-500

Bornes publiques projetées Guyane 2027

Déploiement type — étapes et délais

Pour limiter l'impact sur votre activité, nous structurons les projets B2B en 5 phases.

1. Audit initial gratuit (2-3h sur site)

Visite parking, analyse situation électrique (TGBT, transformateur si présent), interview RH/flotte pour valider les usages, vérification conformité LOM, mesure résistance terre.

2. Étude technique et financière (sous 10 jours ouvrés)

Schéma d'implantation, dimensionnement électrique, choix bornes tropicalisées, devis détaillé avec mention explicite ADVENIR + amortissement comptable. Présentation en RDV avec votre DAF/DG.

3. Montage dossier ADVENIR (parallèle à la commande)

Nous constituons et déposons le dossier sur la plateforme ADVENIR pour vous. Délai d'instruction officiel : **4 à 12 semaines** selon file d'attente nationale. Versement subvention 4-8 semaines après validation.

4. Travaux d'installation (1 à 5 jours selon volume)

Tranchées, pose câbles, raccordement TGBT, fixation bornes, paramétrage supervision. Coupures électriques planifiées hors heures ouvrées.

5. Mise en service et formation (1/2 journée)

Test bornes, distribution badges salariés, formation utilisation app, remise manuel exploitation, présentation portail supervision.

Délai total typique pour installation 4-6 bornes en Guyane : **8 à 14 semaines** entre audit et mise en service. Les délais sont un peu plus longs qu'en métropole vu les flux logistiques (composants par conteneur via Cayenne). Pour les projets > 10 bornes ou avec renforcement TGBT, compter 4 à 6 mois.

8-14 semaines

Délai type 4-6 bornes

Sous-traitant CSG Kourou — 45 salariés, parc 60 places

Contexte

Bureau d'études techniques au service du Centre Spatial Guyanais à Kourou, 45 collaborateurs, parking 60 places. Donneur d'ordre principal (CNES/CSG) exige démarche RSE active depuis 2024 — critère pondéré 12 % dans les renouvellements de marché. 8 ingénieurs et chargés d'affaires sur la route entre Kourou, Cayenne et ponctuellement Sinnamary/Saint-Laurent, environ 28 000 km/an chacun. Direction sensible aux coûts carburant qui pèsent sur la marge des missions.

Solution EZdrive

Installation de 8 bornes AC 22 kW (5 salariés + 3 flotte) + 1 borne DC 25 kW (recharge rapide entre 2 missions urgentes). Bornes tropicalisées IP55/IK10. Dossier ADVENIR monté de bout en bout : 50 % salariés + 30 % flotte. Supervision multi-marques OCPP 2.0.1, badging nominatif, refacturation automatique salariés au coût EDF. Conversion progressive : 4 véhicules VE achetés/LLD la première année (Renault Megane E-Tech 60 kWh + 1 Peugeot e-308).

Résultat

Investissement initial 42 000 € HT, ramené à 22 000 € HT après ADVENIR (taux mixte). Économies carburant les 12 premiers mois sur les 4 VE : **~11 200 €**. Mise en conformité LOM acquise avec 13 mois d'avance. **Argument RSE différenciant** ayant contribué à conserver les marchés CSG et à gagner un appel d'offre Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) en avril 2026. ROI infrastructure projection : **18 mois** sur le seul différentiel carburant + entretien, sans compter la valeur des marchés gagnés.

Notre parking fait 18 places, sommes-nous concernés par la loi LOM ?

Pas par l'obligation principale qui démarre à 20 places, mais vous êtes très proche du seuil. Si vous prévoyez un agrandissement ou un déménagement vers un parking plus grand dans les 3 ans, anticipez : l'infrastructure mise en place est transférable. Par ailleurs, équiper même 1 ou 2 places représente un argument RSE différenciant, particulièrement utile en Guyane pour répondre aux appels d'offre publics (CTG, communes, CSG) qui pondèrent de plus en plus ce critère — typiquement 10 à 15 % du score. Nous proposons des configurations 2 bornes spécialement dimensionnées pour les petits parkings, dossier ADVENIR clientèle 30 % à la clé.

Combien de temps prend le versement effectif de la subvention ADVENIR ?

L'instruction du dossier ADVENIR prend entre 4 et 12 semaines à compter du dépôt complet, selon la file d'attente nationale (qui s'allonge en fin d'année budgétaire). Le versement intervient ensuite sous 4 à 8 semaines après validation. En pratique, comptez **3 à 6 mois entre signature du devis et crédit effectif** sur votre compte. Nous structurons les paiements pour que votre trésorerie ne soit pas tendue : acompte modéré à la commande, solde à mise en service, indépendamment du versement ADVENIR. La subvention vient ensuite consolider la rentabilité du projet. Attention : 2027 verra probablement une saturation des dossiers — déposer en 2026 sécurise le délai.

Faut-il refacturer la recharge à nos salariés ?

C'est une décision RH qui dépend de votre politique. Trois options principales : (1) **gratuit comme avantage social** , mais ça devient un avantage en nature imposable depuis 2023 (estimation forfaitaire ou réelle au choix) ; (2) **refacturation au tarif EDF résidentiel** (~0,19 €/kWh) pour neutraliser l'avantage et simplifier le traitement comptable ; (3) **refacturation à un tarif intermédiaire** entre EDF résidentiel et réseau public (0,40 €/kWh), à mi-chemin pour partager le bénéfice. Notre supervision permet les trois modèles avec génération automatique des états mensuels pour intégration paie. La majorité de nos clients PME guyanais optent pour la refacturation au coût EDF — simplification + neutralité fiscale.

Et si nous voulons ajouter des bornes plus tard ?

L'infrastructure que nous installons est conçue pour évoluer : dimensionnement TGBT et câblage avec marge, supervision compatible OCPP 1.6 ou 2.0.1 permettant d'ajouter de nouvelles bornes sans changer de logiciel. En pratique, ajouter 2 bornes 6 mois après l'installation initiale coûte **30 à 40 % moins cher** que l'installation initiale, car les coûts fixes (étude, raccordement, tranchées) sont déjà amortis. Nous recommandons d'ailleurs souvent de commencer par 50 % de la cible LOM, puis d'ajouter progressivement selon l'évolution réelle des usages flotte et la conversion progressive des véhicules thermiques de votre parc.

Nos commerciaux font Cayenne-Saint-Laurent régulièrement, le VE est-il pertinent ?

Oui, avec choix techniques précis. Cayenne-Saint-Laurent c'est ~240 km par la RN1, à la limite de l'autonomie d'un VE compact. Pour ce profil, privilégiez des modèles avec batterie 60+ kWh (Renault Megane E-Tech 60 kWh, Peugeot e-3008, Kia EV6, Tesla Model 3) — autonomie réelle 350-400 km en climat équatorial. Le déploiement réseau public sur RN1 vers Saint-Laurent progresse en 2026-2027 (projection 400-500 bornes 2027). En attendant, planifiez une étape recharge à Kourou (à mi-chemin) sur bornes EZdrive. Pour un trajet régulier hebdomadaire, le différentiel carburant rend l'opération clairement rentable (~80 €/AR économisés vs SP95).

Quel est l'impact sur notre facture d'électricité globale ?

Pour une installation 4 bornes 22 kW utilisées en moyenne 3h/jour à 50 % de puissance, comptez un surcoût électricité de l'ordre de **4 000 à 6 000 €/an** selon taux d'utilisation effectif. À mettre en regard des 12 000 à 18 000 € d'économies carburant si vous convertissez 4-6 véhicules en VE. La supervision permet de suivre la consommation en temps réel et de programmer les recharges sur les plages tarifaires les plus avantageuses

(heures creuses si vous y avez souscrit). Le ****pilotage de charge dynamique**** évite aussi les dépassements de souscription EDF qui pourraient générer pénalités — important en ZNI guyanaise.

Pouvons-nous proposer la recharge à nos clients en option payante ?

Oui, c'est un cas d'usage intéressant en Guyane. Avec notre supervision, vous configurez un tarif spécifique visiteurs (accessible via QR code, paiement direct CB sans badge), au tarif réseau public standard (0,40 €/kWh + minute) ou tarif promotionnel. Pour les commerces, magasins, restaurants, c'est un revenu complémentaire modeste qui contribue à amortir l'infrastructure, ****et un trafic différenciant**** (les clients VE choisissent les commerces équipés). La facturation, l'encaissement et le reversement vous sont reversés mensuellement après commission de service. Particulièrement pertinent à Matoury (zone commerciale) et Cayenne centre.

Quelle est la fiabilité des bornes en climat équatorial guyanais ?

C'est LE point critique en Guyane, et la raison pour laquelle on ne propose qu'un catalogue tropicalisé. Les bornes métropole standard non adaptées tombent en panne en 12-18 mois en Guyane (humidité 85 %, chaleur, pluies tropicales, salinité côtière Cayenne, variations tension ZNI). On exige : ****IP55 minimum + IK10****, électronique tropicalisée (vernis protecteur cartes, joints renforcés), plage température 0-50°C, compatibilité variations tension. Nos modèles validés sur 3 ans en conditions guyanaises réelles affichent un taux de disponibilité > 98 % et une durée de vie 10+ ans. Surcoût initial 5-10 % vs métropole standard, rentabilisé dès la 2e année.

Quel est l'avantage à passer dès 2026 plutôt qu'attendre 2027 ?

Trois raisons concrètes. (1) ****Délais ADVENIR**** : la file d'attente s'allonge fin 2027 avec la saturation des dossiers et le risque de plafonnement budgétaire annuel — passer en 2026 sécurise votre subvention. (2) ****Conformité LOM avant sanctions**** : les contrôles et sanctions démarrent au 1er janvier 2027 — anticiper évite tout risque administratif ou commercial. (3) ****Marchés publics RSE**** : la pondération RSE dans les marchés CTG, communes, CSG, Région monte de 10-12 % en 2025 vers 15-20 % anticipés en 2027-2028 — être équipé en 2026 vous positionne sur les renouvellements et nouveaux marchés. Sans compter le différentiel carburant qui s'accumule : 12 mois d'attente, c'est 10-15 K€ d'économies non réalisées sur une flotte de 6 VE.

PROCHAINE ÉTAPE

Prêt à passer à l'action ?

EZdrive accompagne les entreprises (salariés + clientèle) dans leur projet borne : étude technique, dossier d'aides, installation IRVE certifiée et supervision.

ezdrive.fr/devis · ezdrive.fr/configurateur · 09 80 80 97 71